

**PORTANT RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DU DOYEN
DE L'UFR ARTS, LETTRES ET LANGUES (ALL)**

LE PRÉSIDENT,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L 713-3,
- Vu les statuts d'Avignon l'Université,
- Vu les statuts de l'UFR Arts, Lettres et Langues (ALL),
- Vu l'arrêté du président n°2023-16-DAGAP du 9 mai 2023 relatif à l'organisation de l'élection du doyen de l'UFR Arts, Lettres et Langues (ALL) modifié par l'arrêté n°2023-18-DAGAP du 16 mai 2023
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin du 27 juin 2023 en conseil d'UFR,

ARRÊTE

Article 1

Madame Antonia AMO SANCHEZ a été élue doyenne de l'UFR ALL, en conseil d'UFR du 27 juin 2023, pour un mandat de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 2

Le présent arrêté sera affiché en zone présidence et au 2^{ème} étage à l'intersection des couloirs des secrétariats pédagogiques des UFR « Tableau informations générales ».

Il sera également consultable dans le recueil des actes et des décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires ».

Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région académique, Chancelier des Universités.

Article 3

Le Directeur Général des Services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 28 juin 2023

Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLERKAMP

